

## Communiqué de presse

Zurich, 19 septembre 2025

### **Oui à la sécurité juridique. Non à la sur-réglementation.**

**Le Conseil fédéral a mis en consultation un nouveau projet de loi sur l'approvisionnement en gaz. L'Industrie gazière salue vivement l'amélioration de la sécurité juridique, mais met en garde contre toute réglementation excessive, à l'image de ce qui prévaut sur le marché de l'électricité. Elle prendra position sur ce projet après examen.**

L'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG) salue les efforts de la Confédération visant à instaurer la sécurité juridique dans le secteur gazier. Elle rappelle cependant que le contexte a considérablement évolué depuis que la Confédération a pris les premières dispositions dans ce sens en 2014/15:

- L'Industrie gazière s'est beaucoup investie pour la défossilisation de l'approvisionnement en gaz.
- La disponibilité et le prix des gaz renouvelables (biométhane, méthane synthétique ou encore hydrogène) sont des paramètres actuellement très incertains.
- Les villes et les communes (propriétaires du réseau suisse de gaz) sont en train de restructurer la distribution de chaleur et orientent progressivement le gaz vers les clients industriels et l'écrêtement des pics de consommation des réseaux thermiques.
- La guerre en Ukraine a provoqué une flambée des prix de l'énergie qui pèse sur la compétitivité du gaz par rapport aux autres agents énergétiques.
- En 2020, la Commission de la concurrence avait ouvert le marché selon une approche au cas par cas – en l'absence de tout dispositif réglementaire uniforme.

L'Industrie gazière suisse examinera le nouveau projet à la lumière des évolutions esquissées ci-dessus et entend associer ses membres à un large débat. Daniela Decurtins, directrice de l'ASIG, s'interroge: «A première vue, le projet va trop loin. Faut-il vraiment une telle loi ou faut-il y voir une sur-réglementation? En fait, une loi devrait se limiter à préciser les règles fondamentales de l'accès au réseau.»

### **Vers un approvisionnement en gaz décarboné**

L'Industrie gazière suisse s'engage clairement en faveur d'un approvisionnement énergétique climatiquement neutre à l'horizon 2050. Aujourd'hui déjà, la part des gaz

renouvelables atteint 12 % dans le mix énergétique suisse – c'est la proportion la plus élevée d'Europe, Danemark excepté – et nous avons atteint ce résultat par nos propres moyens, sans aide étatique.

Par ailleurs, l'Industrie gazière suisse s'engage en faveur du raccordement de la Suisse au réseau européen d'hydrogène. Cet effort permettra à la Suisse de garder l'hydrogène en option dans l'optique où le marché européen de l'hydrogène décollerait réellement.

**Contact médias :**

Janos Kick, porte-parole

Association suisse de l'industrie gazière ASIG

Courriel : [janos.kick@gazenergie.ch](mailto:janos.kick@gazenergie.ch)